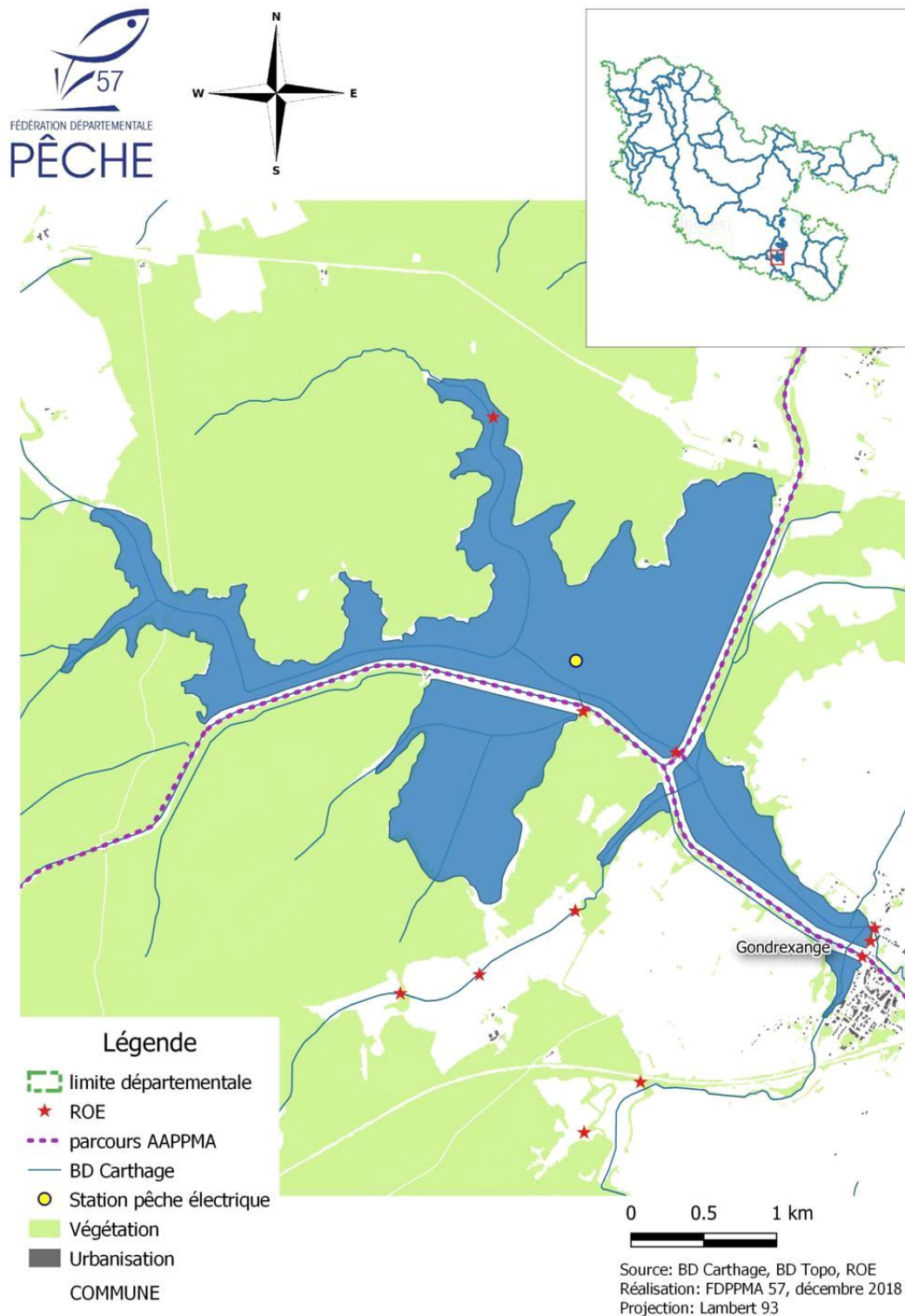


CARTOGRAPHIE DU CONTEXTE







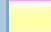







II - Description générale

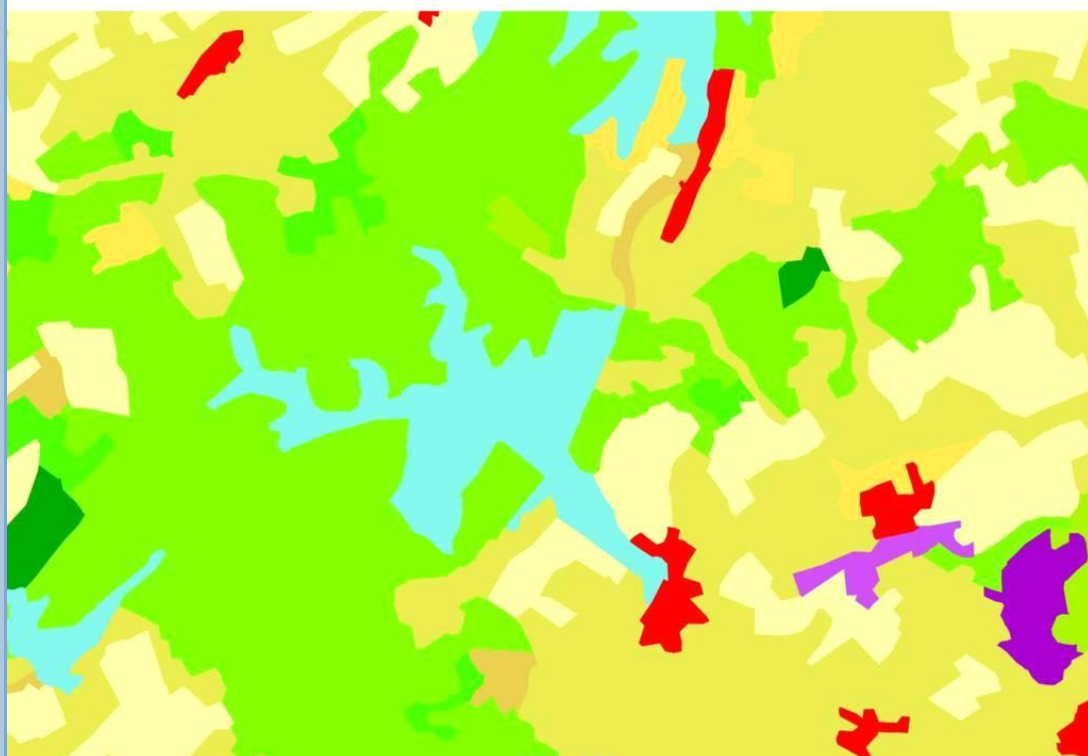
Situé dans le Sud-Est est du département de la Moselle, le plan d'eau domanial de Gondrexange près de Sarrebourg a le statut de "grand plan d'eau intérieur" et est géré par VNF (Voie Navigable de France). En 1373, les comtes de Linange-Réchicourt, ainsi que les comtes de la Petite Pierre, seigneurs à Sarreck « aménagèrent » l'étang de Gondrexange par la fusion de plusieurs petits étangs entre autres Litscherweiher. D'une surface de 698 ha et d'une profondeur moyenne de 3 m, sa vocation première est de constituer une réserve d'eau pour alimenter par pompage les canaux. Il est traversé par les canaux de la Marne au Rhin et par celui des Houillères qu'il alimente tous deux. Ses caractéristiques et son cadre assez sauvage n'ont pas favorisé le développement d'activités (voile, ski nautique, habitat de loisir, ...). En outre, la pêche de loisir constitue une activité importante et contribue à la réputation régionale de Gondrexange, surtout pour la pratique de la pêche en barque malgré l'interdiction d'engins motorisés. Parmi les différentes formes de pêches pratiquées, la pêche aux carnassiers et plus particulièrement le sandre occupe une place prépondérante. La qualité de l'eau souffre des intrants des cultures périphériques. Ainsi les problèmes de qualité de l'eau s'expriment surtout en saison chaude (aspect de l'eau, développement de cyanobactéries). La présence du myriophylle du Brésil est étroitement liée à la forte concentration en nutriments et monopolise l'espace avec une compétition interspécifique très forte. Néanmoins, il permet à la faune de s'y cacher pour se protéger de la prédation et d'avoir une zone de repos. Stratiotes aloides est présente dans la cornée de Ketzing mais elle représente un faible impact sur l'écosystème. Le marnage est le deuxième problème majeur. Il est lié essentiellement aux prélèvements pour l'alimentation des canaux par VNF. Cette pratique engendre un stress hydrique sur toutes les espèces aquatiques. Par ailleurs, l'activité de gestion pratiquée par l'AAPPMA se limite depuis quelques années à déverser des carnassiers de taille capturable ou quasi, pour compenser les captures réalisées. Ces déversements ne sont pas néfastes pour le plan d'eau au vu de la pression de pêche conséquente. Cependant, la présence de carpes peut être un problème dans le cas où sa présence est trop importante par rapport à la taille du plan d'eau. La carpe est un poisson qui remet systématiquement en suspension les sédiments pour se nourrir. Ainsi plus la quantité de carpes est importante plus la turbidité est forte ce qui provoque une absence totale de plantes hydrophytes nécessaire à la reproduction optimale du brochet.

Plan (s) d'eau	Nom	Profondeur	Surface	Altitude
	Gondrexange	0-7m	5,378	270
Alimentation et exutoire du contexte	Ruisseau des enfants et quelques affluents sur la partie ouest de l'étang			
Dispositif vidange				
Surface en eau du contexte	0,55			
Géologie	Pilocène			

Légende Corinne Land Cover (2012)

	Tissu urbain discontinu		Surfaces essentiellement agricoles
	Zones industrielles ou commerciales et installations publiques		Forêts de feuillus
	Extraction de matériaux		Forêts de conifères
	Terres arables hors périmètres d'irrigation		Forêts mélangées
	Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole		Forêt et végétation arbustive en mutation
	Systèmes culturaux et parcellaires complexes		Plans d'eau

Occupation du sol
(carte issue de
Corinne Land Cover,
2012)



Communes	Diane-Capelle (57175), Rechicourt-Le-Chateau (57564), Languimberg (57383), Azoudange (57044), Gondrexange (57253)	
Assainissement	/	
Industrie	/	
Statut foncier	Domanial	
Carte IGN	36150	
Mesures réglementaires de protection	Natura 2000	PNR :
	Réserve naturelle	FR8000020: PNR de Lorraine
	Arrêté de protection de biotope	ZNIEFF type I : 410008084 Etang de Gondrexange
	Site inscrit/classé	ZNIEFF type II : 410010373 Pays des Etangs
	Autres (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. ou rég, ...)	ZSC : FR4100220 Etang et forêt de Mittersheim, cornée Ketzing
SAGE	/	
Structures locales de gestion	VNF	
Enjeux PLAGEPOMI	/	

IV - Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code / Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif écologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
Etang de Gondrexange	/	2015	2015	2015	/	/

V – Peuplement

Domaine	Cyprinicole
Espèce(s) repère(s)	Brochet
Espèce(s) cible(s)	/
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Peuplement actuel	ABL; BOU; BRE; BRO; GAR; GRE; PER; PES; ROT; SAN; BRB; ABH
Peuplement potentiel	ABL; ANG; BOU; BRE; BRO; CCO; GAR; GRE; PER; ROT; SAN; TAN; VAN; BRB; ABH; LOE
Présence de poissons migrateurs	brochet
Présence d'espèces invasives	Perche soleil, myriophyle du brésil

Inventaires piscicoles récents

Cours d'eau échantillonnés - localisation et année	Etang de Gondrexange (2012 et 2018)
Métrique ou indice piscicole	Pêche filet
Espèces d'accompagnement	ABL; BOU; BRE; BRO; GAR; GRE; PER; PES; ROT; SAN; BRB; ABH

VI – Gestion et halieutisme	
Classement piscicole	2ème catégorie piscicole
Police de l'eau et police de la pêche	DDT
Gestionnaires	AAPPMA Sarrebourog et Gondrexange
	Sociétés de pêche non agréées /
Parcours de pêche	/
Réserve (s) de pêche	<p>-Canal d'alimentation du canal de la Marne au Rhin, à l'ouest de la cornée de RECHICOURT, y compris les cornées de Jacob, Joujou et Wenger, du P.K. 224, 135 au P.K. 225,830 du canal (commune de GONDREXANGE) – Lot n° 4.</p> <p>-Canal de décharge compris entre la digue de l'étang de Ketzing et la cornée de Réchicourt (commune de GONDREXANGE) – Lot n° 4.</p> <p>-L'étang de Ketzing (commune de GONDREXANGE) pour une surface de 12,70 ha – Lot n° 6.</p>
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	Raisonnée
Déversements éventuels	Sandre, Brochet, Perche, Tanche, Gardon, Carpe

VII - Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL		EVALUATION	
Importance de l'impact	Localisation	Nature	Effets	Impact sur la fonctionnalité du	
				R Recrutement	A Accueil
Facteur principal & Facteur annexe	Berges des étangs	Espèces hydrophytes floristiques envahissantes	Perte de biodiversité	impact faible	impact faible
	L'ensemble du contexte	Chute brutale des niveaux d'eau	Réchauffement de l'eau, perte temporaire d'habitats pour les espèces aquatiques et stress	Impact fort	Impact fort
	L'ensemble du contexte	Dystrophisation	Développement de cyanobactéries	Impact faible	Impact fort
	L'ensemble du contexte	Remise en suspension des sédiments par certaines espèces de cyprinidés	Forte turbidité de l'eau et empêche la végétation aquatique de pousser	Impact modéré	Impact modéré
	Cornée de Ketzling	Espèces floristiques invasives	Compétition interspécifique entre les espèces	Impact modéré	Impact modéré

Rappel bilan fonctionnalité du contexte
C = Conforme ; P = Peu perturbé ; TP = Très perturbé ; D = Dégradé

P

VII - Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et description des actions	Localisation	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce repère	Effet attendu sur l'espèce cible	Effet attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale / disposition du SDAGE n°	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
3	Groupe 1	Faucardage	Sur certains secteurs	CL25	/	/	Ouverture du milieu	Orientation : T3 - O7.5.2	MIA0602
1	Groupe 2	Diminuer la quantité de carpes	Sur l'ensemble du contexte	CL25	Présence plus importante de substrats de pontes	/	Diminution de la turbidité de l'eau	/	/
1	groupe 3	Meilleure gestion des niveaux d'eau	Sur l'ensemble du contexte	CL25	Meilleure reproduction	/	Fonctionnalité optimale des habitats aquatiques	Orientation : T3 - O7.5.2	MIA0602

IX - Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte	Gestion raisonnée
Cas particuliers de gestion (si gestion patrimoniale)	

